

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 5 avril 2023, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 24 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
 Nombre de membres présents : 43 représentants 68 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 54 représentants 87 voix

Délibération n°CS2023/06

Votants (en voix) : 87 Exprimés (en voix): 87 Pour : 87 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Compte administratif année 2022
Budget du syndicat mixte

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie	MARCHE Emilie
BAILE Henri	SANDRAZ Éric
CHAIX Sandrine	

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GERIN Anne
FAURE Nathalie	

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert	WOLFF Corine
----------------	--------------

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse // 1 représentant = 1 voix délibérative

BERNARD-PEYRE Gaëlle	DUPRAZ Marc
BOUCHERLE Jean-Xavier	
BREYTON Stéphanie	GAUTIER Marc
CHASSAGNON Guillaume	GUSMEROLI Stéphane
CHAVAND Christelle	LABRUDE Evelyne
CLOUZEAU Dominique	MAILLOT Isabelle
DEBELLE Denis	MERLE Alain
DELPHIN Jean-Luc	MICHALLET Bernard
DELPHIN Maurice	MONTAGNAT-RENTIER Dominique
DEVAUTON Thierry	MOREL Véronique

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard

CHAMPONNOIS Fabien

DELCAMBRE Philippe

EGO Catherine

GAUCHON Sandrine

LAMBERT Hervé

PICARD Christian

REY René

SECO Marc

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

ENGRAND Christophe

MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

LAÏDOUNI-DENIS Myriam à MARCHE Emilie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

MONTORO Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse // 1 représentant = 1 voix délibérative

EYMERY Clémentine à BOUCHERLE Jean-Xavier ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie

MENU François

PUTOT Éric à WOLFF Corine

RUBIER Éric à LABRUDE Evelyne

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DUMAS Isabelle à PICHON MARTIN Bertrand

DURAND Bernard à MICHALLET Bernard

LAVAL Sylvain à GERIN Anne

CANIVET Bernard

GUILLEMAT Serge

SORRET Bruno

VENPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

CATTANEO Myriam

**OBJET : Compte administratif année 2022 :
Budget du syndicat mixte**

- Vu la présentation du compte administratif 2022,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2022 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2022	2 682 620.58 €
Dépenses 2022	2 495 581.45 €
Soit résultat 2022	+ 187 039.13 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 604 016.30 €

Soit résultat de fonctionnement 2022 + 791 055.43 €

Section d'investissement

Recettes 2022	354 080.76 €
Dépenses 2022	286 393.97 €
Soit résultat 2022	+ 67 686.79 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 86 893.20 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 154 579.99 €

Restes à réaliser en dépenses 881 700,00 €

Restes à réaliser en recettes 262 115,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser - 465 005.01 €

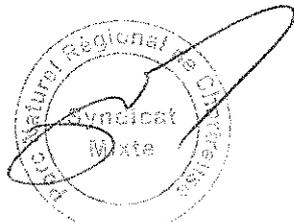
Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2022 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation réglementaire figure en annexe.***

Ainsi fait et délibéré le 5 avril 2023
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le **7 AVR. 2023**



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 423 970,00	822 052,56	0,00	0,00	601 917,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 483 747,00	1 414 073,84	0,00	0,00	69 673,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	293 174,00	189 977,96	0,00	0,00	103 196,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 200 891,00	2 426 104,36	0,00	0,00	774 786,64
66	Charges financières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	178 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 738 891,00	2 426 104,36	0,00	0,00	1 312 786,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	491 992,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	70 000,00	69 477,09			522,91
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		561 992,00	69 477,09			492 514,91
TOTAL		4 300 883,00	2 495 581,45	0,00	0,00	1 805 301,55
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	13 667,55	0,00	0,00	-13 667,55
70	Produits services, domaine et ventes div	205 000,00	225 695,05	0,00	0,00	-20 695,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 451 868,00	2 390 172,72	0,00	0,00	1 061 695,28
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,57	0,00	0,00	-1,57
Total des recettes de gestion courante		3 656 868,00	2 629 536,89	0,00	0,00	1 027 331,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 685,25	0,00	0,00	-14 685,25
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 656 868,00	2 644 222,14	0,00	0,00	1 012 645,86
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	38 398,44			1 601,56
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	38 398,44			1 601,56
TOTAL		3 696 868,00	2 682 620,58	0,00	0,00	1 014 247,42
Pour information		(3) 604 016,30				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 257 984,00	247 995,53	881 700,00	128 288,47
	Total des dépenses d'équipement	1 507 984,00	247 995,53	881 700,00	378 288,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 507 984,00	247 995,53	881 700,00	378 288,47
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	38 398,44		1 601,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	38 398,44		1 601,56
	TOTAL	1 547 984,00	286 393,97	881 700,00	379 890,03
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	639 000,00	280 132,32	262 115,00	96 752,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
	Total des recettes d'équipement	889 000,00	280 132,32	262 115,00	346 752,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 100,00	4 471,35	0,00	5 628,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	10 100,00	4 471,35	0,00	5 628,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	899 100,00	284 603,67	262 115,00	352 381,33
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	491 992,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	70 000,00	69 477,09		522,91
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	561 992,00	69 477,09		492 514,91
	TOTAL	1 461 092,00	354 080,76	262 115,00	844 896,24

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 86 893,20			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.